

## COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Séance du 24 avril 2026

Convocation du 14 avril 2026

## Présents :

Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON,  
Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, Audrey  
GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane  
GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

## Absents excusés :

## Absents non excusés :

## Pouvoirs :

donne pouvoir à

Secrétaire de séance :  
Géraldine CHARRONPrésident de séance :  
Steve GABET

Délibération réf : DCM 2026-18

Objet : EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur Le Maire remercie le travail des commissions et présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2026.

Le Budget Primitif s'équilibre en section de Fonctionnement à la somme de **1 669 053.26 €** en dépenses et en recettes, et en section d'Investissement à la somme de **661 374.97 €** en dépenses et en recettes.

Il est rappelé, que considérant la délibération du Conseil Municipal n° DCM 2022-31 en date du 23 Septembre 2022, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée, l'Assemblée délibérante délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

## DÉCIDE

- **D'accepter** le Budget Primitif 2026 présenté, et ci-annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

Le secrétaire de séance,  
Géraldine CHARRON

A Marsais, le 24 avril 2026

Le Maire,  
Steve GABET

